

De nos jours, la gestion du budget ne se limite plus à faire le suivi des chèques et des factures.

# Administrer son argent aujourd'hui

STACY YANCHUK OLEKSY

Pour s'entraider et assumer les soins nécessaires, les familles canadiennes doivent disposer de certaines ressources, notamment de temps, de repos et de nourriture. Ces ressources sont toutes intimement liées à la notion d'*argent*, ou en dépendent d'une manière ou d'une autre. En effet, gagner un revenu exige beaucoup de temps, les soucis financiers de la famille sont susceptibles de miner le sommeil, sans compter qu'il faut payer pour la plupart de nos repas. L'examen des facteurs *internes* et *externes* qui affectent le ménage procure un portrait plus juste du contexte pour mieux comprendre la gestion des finances au sein de la famille.

## Les facteurs *internes* touchant le budget de la famille

Les familles sont diverses et complexes, et le Canada englobe une grande variété de structures familiales, notamment des familles monoparentales, des familles en coparentalité ou à garde partagée vivant séparément, des familles comptant deux parents, des familles recomposées ou encore des familles multigénérationnelles réunies sous un même toit. Par conséquent, les stratégies pour administrer les finances sont teintées, d'une part, par la diversité et la complexité que présentent les différents *contextes* (c'est-à-dire les différentes structures familiales et les divers modes de cohabitation) et, d'autre part, par les *aspirations* qui déterminent les décisions financières (soit l'éducation, l'entraide et la transmission du patrimoine).

### *La diversité des contextes familiaux complique la gestion du budget*

De nos jours, la gestion du budget ne se limite plus à faire le suivi des chèques et des factures. Outre les gains tirés d'un travail à plein temps ou à temps partiel, plusieurs familles modernes reçoivent divers types de revenus de sources variées, comme des revenus de placements ou des revenus de retraite provenant de source privée (qui

concernent respectivement 29 % et 13 % des Canadiens<sup>1</sup>). Or, la diversification des sources de revenus peut compliquer la gestion du budget de la famille. Par exemple, la situation d'une personne dont le revenu provient principalement d'un emploi à plein temps n'est en rien comparable à la diversité et à la complexité des revenus d'une famille monoparentale dont le soutien travaille à temps partiel, reçoit une pension alimentaire pour enfants, habite un logement subventionné et bénéficie du remboursement de TPS et de prestations fiscales pour enfants. Cette complexité suppose alors que le budget et la manière de l'administrer soient nécessairement différents.

### *Les familles outre frontière vivent une réalité complexe en ce qui concerne la gestion des finances*

Le Canada est un pays de plus en plus diversifié : plus d'un cinquième des Canadiens sont nés à l'étranger, selon les données de l'*Enquête nationale auprès des ménages de 2011*<sup>2</sup>. Plusieurs nouveaux arrivants tentent de trouver un équilibre entre leur volonté de s'intégrer et le soutien qu'ils souhaitent continuer à apporter à leur famille restée dans leur pays d'origine. Non seulement sont-ils confrontés à la nécessité d'apprendre les rouages de nouveaux systèmes financiers, bancaires et de crédit, mais il leur faut aussi faire face à la



## Les revenus de retraite sont répartis sur une plus longue période, et plusieurs planificateurs financiers incitent désormais les Canadiens à planifier jusqu'à l'âge de 90 ans.

pression et aux attentes des proches qui les ont aidés à quitter leur pays pour s'installer au Canada. Parallèlement, les membres de leur famille restés « là-bas » ont aussi besoin d'aide, peut-être pour assumer les frais de soins médicaux, de services funéraires ou de déplacements.

Dans l'esprit de ces membres qui *ne vivent pas* ici, le Canada est un pays plein de promesses et de douceurs. Pourtant, il n'est pas rare que les nouveaux arrivants soient confrontés à des difficultés beaucoup plus importantes que prévu pour réussir à se tailler une place sur le marché du travail. Plusieurs immigrants ont du mal à obtenir un titre de compétence et à faire reconnaître leur expérience en vue d'occuper un emploi rémunérateur. En outre, les revenus n'ayant généralement pas suivi l'augmentation du coût de la vie au Canada, la pression est encore plus grande sur les nouveaux arrivants, qui tentent de joindre les deux bouts avant même de penser à envoyer un peu d'argent à leur famille à l'étranger.

Pour répondre à ces impératifs financiers, certains nouveaux arrivants choisissent d'emprunter l'argent qu'ils souhaitent envoyer à leur famille, provoquant ainsi un effet d'entraînement pernicieux : plusieurs doivent ensuite travailler davantage pour rembourser leurs dettes, tout en cherchant à épauler leurs proches ici et à l'étranger. Or, de telles difficultés sur le plan de la gestion financière peuvent avoir de graves conséquences. Chez un nouvel arrivant, le fait d'être insolvable et de devoir déclarer faillite peut nuire à l'obtention du statut de résident permanent ou à la possibilité de parrainer d'autres membres de la famille.

### *Les enfants d'âge adulte qui reviennent au domicile parental entraînent parfois une « réaction en chaîne » sur le plan financier*

Seuls ou en couple, voire avec leur petite famille, de plus en plus d'enfants d'âge adulte retournent vivre chez leurs parents. En 2011, plus des deux cinquièmes (42 %) des jeunes adultes dans la vingtaine vivaient toujours au domicile parental (ne l'ayant jamais quitté ou ayant dû y revenir après un premier départ). Parmi ceux qui y sont revenus, 2,1 % ont emménagé avec un conjoint marié ou un conjoint de fait<sup>3</sup>.

Une telle situation risque d'entraîner des coûts supplémentaires pour les parents. Compte tenu de la présence des enfants, certains vont même jusqu'à se raviser après avoir pensé déménager dans une résidence plus modeste. L'arrivée d'autres membres au sein du ménage suppose des dépenses supplémentaires (épicerie, services publics, etc.), surtout si les grands-parents donnent aussi un coup de pouce pour s'occuper de la plus jeune génération. Par contre, les enfants qui habitent au domicile parental assument souvent leur part du fardeau financier, si bien que le déficit n'est pas nécessairement le lot de tous les parents. Pour ceux qui doivent l'absorber toutefois, l'impact financier se manifeste non seulement en coûts directs (ex. : les dépenses du ménage), mais également en coûts de renonciation (ex. : perte de revenus ou diminution du niveau d'épargne).

### *La gestion des finances est fonction des aspirations familiales, et vice-versa*

Peu importe l'âge, les études ont des incidences sur le budget familial. Les frais de scolarité grimpent sans cesse, si bien qu'un bon nombre d'étudiants sont contraints d'éponger le déficit grâce à divers produits d'emprunt « revus et corrigés » à leur intention (cartes de crédit *pour étudiants* ou marges de crédit *pour étudiants*).

Or, le coût des études postsecondaires implique éventuellement la nécessité de travailler pendant les études, et la durée de celles-ci en dépend ainsi que le bien-être de l'étudiant (alimentation, logement convenable et loisirs). Pour les diplômés qui terminent leurs études lourdement endettés, les perspectives d'emploi sont parfois moins favorables s'il leur faut accepter le premier emploi venu. D'autres verront peut-être un futur employeur vérifier leur dossier de crédit pour finalement constater que le salaire proposé ne suffit pas pour rembourser leurs dettes. Enfin, l'endettement des diplômés affecte leur manière de gérer leurs revenus et leurs dépenses : peut-être devront-ils même revoir leurs attentes et leurs aspirations, et repousser certains projets (comme voyager, se marier ou avoir des enfants).

### *L'augmentation de l'espérance de vie*

De nos jours, la médecine moderne et les technologies permettent de vivre plus longtemps qu'auparavant. Selon les statistiques les plus récentes, les femmes aujourd'hui âgées de 65 ans peuvent espérer vivre encore 22 années, et les hommes 19 années (par rapport à 19 années et 15 années respectivement, en 1981)<sup>4</sup>. Il s'agit certainement d'une bonne nouvelle, mais vivre plus longtemps engage aussi des considérations financières.

Ainsi, il faudra désormais répartir les revenus de retraite sur une plus longue période : plusieurs planificateurs financiers incitent maintenant les Canadiens à planifier jusqu'à l'âge de 90 ans. Or, une plus grande longévité signifie aussi qu'il faudra épargner davantage pour couvrir les dépenses courantes de la famille, sans compter d'autres coûts ponctuels – mais néanmoins conséquents – comme celui d'un véhicule ou d'un logement. Et ce type de



## La complexité des finances d'aujourd'hui tient à la complexité des familles.

dépenses détermine éventuellement la capacité de vivre dans le milieu de son choix.

De nos jours, les Canadiens sont de plus en plus nombreux à assumer une charge de soins auprès d'un membre de la famille ayant un problème de santé chronique, une incapacité ou des problèmes liés au vieillissement. Selon Statistique Canada, ces aidants représentent 28 % de la population<sup>5</sup>. Pour ces personnes, les coûts associés aux soins risquent de limiter leur capacité d'épargner pour les imprévus ou en prévision de la retraite, ou encore de faire face aux situations d'urgence sur le plan financier. Lorsque l'aidant doit réduire ses heures de travail pour assumer ses responsabilités liées aux soins, il va sans dire que le budget de la famille s'en ressent.

Dans certains cas, pour trouver le temps nécessaire aux soins, les aidants doivent mettre de côté leurs aspirations professionnelles. Et selon que le bénéficiaire vit seul ou avec des proches, il faudra peut-être prévoir d'autres dépenses. Enfin, peut-être qu'un autre membre de la famille nécessitera aussi des soins, ce qui suppose d'autres coûts, et la planification financière du ménage risque d'en souffrir. (Pour plus d'information sur la réalité contemporaine des soins et leurs incidences sur la vie de famille, consulter l'article « Portrait contemporain des soins au Canada » de Janet Fast et Donna S. Lero<sup>6</sup>.)

### Facteurs externes liés au budget de la famille

Lorsqu'il faut nourrir la famille, payer les factures et respecter un budget, on se rend vite à l'évidence que le bien-être financier se construit et s'administre en fonction du contexte. En effet, les décisions financières n'interviennent pas en vase clos, puisque le contexte économique ambiant exerce plusieurs facteurs financiers qui, même s'ils sont externes à la famille, affectent néanmoins sa manière d'administrer l'argent.

### L'accès au crédit s'élargit et la dette s'alourdit...

Avant les années 50, les particuliers et les familles payaient comptant les biens et services dont ils avaient besoin. Sans la somme nécessaire, il était impossible d'acheter quoi que

**Carte de débit.** La carte de débit permet de faire des achats sans argent comptant, c'est-à-dire par l'entremise d'un accès électronique direct au compte bancaire de l'acheteur. Le montant à payer est alors immédiatement retiré du compte, si bien que les achats sont limités par le solde disponible au compte de titulaire de la carte. Si celui-ci dispose d'une autorisation de découvert (plafond prédéterminé), le montant autorisé peut être supérieur au solde du compte et les sommes créditées portent alors intérêt.

**Carte de crédit.** La carte de crédit permet de faire des achats payés par l'émetteur de la carte et inscrits au compte du titulaire, le solde portant alors intérêt à partir de la date d'achat. Le titulaire de la carte n'est pas tenu de rembourser la totalité du solde du compte, à condition de verser un paiement minimal. Les cartes de crédit sont généralement assorties d'une limite de crédit prédéterminée.

**Carte de paiement.** La carte de paiement permet de faire des achats payés par l'émetteur de la carte, le solde dû étant alors remboursable en totalité à l'émetteur à la date d'échéance. Contrairement à la carte de crédit, l'utilisateur n'est pas tenu de payer des frais d'intérêts, mais il se verra imposer des frais de retard ou certaines conditions d'utilisation en cas de non-paiement.

**Marge de crédit personnelle.** En fonction d'une limite fixée à l'avance, le débiteur d'une marge de crédit peut disposer de sommes d'argent qui lui seraient autrement inaccessibles. Les institutions bancaires proposent des marges de crédit personnelles aux personnes qui disposent d'un bon dossier de solvabilité et qui ont l'habitude de rembourser les intérêts exigés sur les sommes portées sur la marge. Contrairement au prêt personnel, le crédit sous forme de marge de crédit offre un plus grand nombre de possibilités.

**Prêt personnel.** Dans le cas d'un prêt personnel, le prêteur avance une somme d'argent à l'emprunteur, lequel est tenu de rembourser le capital et les intérêts en fonction d'un échéancier préétabli. S'il s'agit d'un prêt garanti (comme un prêt hypothécaire ou un prêt-auto), le débiteur désigne alors un bien que l'institution bancaire sera en droit de réclamer en cas de non-paiement (ex. : la résidence ou le véhicule acquis grâce au prêt). De telles modalités ne s'appliquent pas aux prêts sans garantie, notamment le solde des cartes de crédit, des marges de crédit ou des comptes à découvert.

**Avance de fonds.** La plupart des détenteurs d'une carte de crédit ou d'une carte de paiement ont accès à des avances de fonds, c'est-à-dire à un montant limité tiré auprès d'une banque ou d'un autre établissement de services financiers (au guichet automatique ou en succursale). Ce service entraîne généralement des frais, en sus des intérêts sur le montant utilisé (le taux d'intérêt est habituellement plus élevé que pour les transactions ordinaires portées à une carte de crédit).

ce soit. Pour les achats importants, les familles devaient d'abord épargner le montant total avant d'aller de l'avant. Vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les choses ont commencé à changer avec l'apparition des cartes de type « Diners Club » et autres cartes de crédit ou de paiement. Grâce à de tels services, voilà qu'il était possible de *porter à crédit* le coût



Puisque tous les volets du budget de la famille sont *interdépendants*, l'accessibilité et le confort que procure le crédit entraînent aussi diverses conséquences pour les familles.

d'un produit ou d'un service, et de payer plus tard avec des intérêts. Alors que chacun cherchait de nouveaux moyens d'administrer son argent, le crédit n'a pas tardé à devenir un outil financier largement utilisé.

Depuis le milieu des années 80, le crédit fait tout simplement partie du budget de la vie moderne, et il est aujourd'hui plus facile que jamais d'y avoir accès. Les Canadiens ne recourent plus seulement au crédit pour des dépenses importantes (comme l'achat d'une voiture ou des rénovations domiciliaires), mais s'en servent quotidiennement pour les dépenses courantes, comme l'épicerie, le taxi ou le café.

Il faut dire que l'essor du crédit a procuré aux familles une souplesse financière jusque-là inédite. Cette flexibilité a pourtant un prix, notamment l'augmentation du niveau d'endettement des ménages, qui accumulent des dettes de plus en plus importantes par rapport à leur revenu disponible. En 1980, le ratio de la dette au revenu s'établissait à 66 %, mais il n'a jamais cessé de progresser depuis, si bien qu'il atteignait 166 % en 2013<sup>7, 8</sup>.

Puisque tous les volets du budget de la famille sont *interdépendants*, l'accessibilité et le confort que procure le crédit entraînent aussi diverses conséquences pour les familles. Chaque dollar consacré au remboursement d'une carte de crédit, d'un prêt ou d'une marge de crédit *ne sera pas* affecté à l'épargne pour les imprévus, les dépenses saisonnières, les situations d'urgence ou les placements comme les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) ou les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Ce sont toutefois de telles économies qui pourraient permettre de faire face à d'éventuelles difficultés de parcours (perte d'emploi, sous-emploi, maladie, blessure, divorce, etc.).

### La baisse des taux d'intérêt incite peu à l'épargne

Au Canada, les taux d'intérêt ont fluctué au fil des décennies. Chaque fois, les familles ont rajusté leurs habitudes d'emprunt, guidées par le montant apparaissant sur leur relevé d'intérêts. Dans les années 70, les taux d'intérêt ont atteint un sommet inégalé, frôlant alors les 20 %. Cependant, les taux suivent une tendance à la baisse depuis les années 90, ce qui s'est révélé favorable pour l'accès au crédit, mais défavorable quant à la valeur de l'épargne.

En somme, les faibles taux d'intérêt n'incitent pas les familles à épargner. À l'heure actuelle, le taux d'intérêt moyen d'un compte d'épargne se situe à moins de 2 %, ce qui signifie qu'une famille ne perçoit que 20 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ d'économies. Dans un tel contexte, les familles *ont remplacé* l'épargne en cas d'imprévus par la simple possibilité d'emprunter (en obtenant des limites élevées sur leur carte de crédit ou leur marge de crédit).

### La complexité des finances d'aujourd'hui tient à la complexité des familles

Si les familles au Canada cherchent le juste équilibre entre leurs sources de revenus et leurs dépenses, c'est principalement pour répondre à un objectif central : s'entraider. Elles disposent d'une grande capacité d'adaptation et d'une bonne dose de résilience, et cette force intrinsèque représente un atout précieux pour y parvenir. La littératie financière s'améliore au pays, à mesure que les gens prennent conscience des compétences nécessaires pour administrer efficacement le budget familial. L'Agence de consommation en matière financière du Canada a même récemment nommé une première chef du développement de la littératie financière. Par ailleurs, de plus en plus d'organismes proposent divers ateliers, webinaires, ressources en ligne ou rencontres individuelles pour éduquer la population sur le plan financier. En somme, si la gestion du budget familial repose effectivement sur des facteurs internes et externes, il en va de même des stratégies et des solutions à ce chapitre. ▽

*Stacy Yanchuk Oleksy est directrice de l'éducation et des activités de sensibilisation communautaire au sein de la Credit Counselling Society.*

<sup>1</sup> Statistique Canada, « Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Revenu des Canadiens » dans *Le Quotidien* (11 septembre 2013). (Page consultée le 23 juillet 2014) <http://bit.ly/1mFUOdL>

<sup>2</sup> Statistique Canada, « Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada » dans *Produits analytiques, 2011*, n° 99-010-X au catalogue de Statistique Canada (janvier 2014). (Page consultée le 1er septembre 2014) <http://bit.ly/1b3WbNK>

<sup>3</sup> Statistique Canada, « La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages » dans *Recensement en bref*, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada (septembre 2012). (Page consultée le 17 juillet 2014) <http://bit.ly/1hYlic2>

<sup>4</sup> Bureau du surintendant des institutions financières, *Projections de mortalité pour les programmes de sécurité sociale au Canada* (avril 2014). (Page consultée le 17 juillet 2014) <http://bit.ly/1qHgNoy>

<sup>5</sup> Martin Turcotte, « Être aidant familial : quelles sont les conséquences? » dans *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada (septembre 2013). (Page consultée le 16 juillet 2014) <http://bit.ly/1fyDyNa>

<sup>6</sup> Janet E. Fast et Donna S. Lero, « Portrait contemporain des soins au Canada » dans *Transition*, vol. 44, n° 2, <http://bit.ly/1vD5HCJ>

<sup>7</sup> Raj K. Chawla et Sharanjit Uppal, « L'endettement des ménages au Canada » dans *L'emploi et le revenu en perspective* (été 2012), n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada. (Page consultée le 16 juillet 2014) <http://bit.ly/WFRMPW>

<sup>8</sup> Institut Vanier de la famille, *L'état actuel du budget de la famille canadienne : rapport 2013-2014* (juin 2014). (Page consultée le 17 juillet 2014) <http://bit.ly/1fww5jX>